



ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ



CPPTF 11/23

19 septembre 2023
Original : anglais

F

Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)
Conseil international du Café
136^e Session
28 et 29 septembre 2022
Bangalore (Inde)

**Proposition du GTPPC concernant
le Communiqué commun -
L'engagement du meilleur café, à
Bangalore.**

Contexte

Dans le cadre des délibérations du Groupe de travail public-privé sur le café en préparation du 5^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux le 26 septembre 2023, un projet de "Communiqué – L'engagement du meilleur café, à Bangalore" a été préparé pour être signé par les signataires de la Déclaration de Londres et le Conseil international du Café. Le projet actuel a été discuté et commenté par les sherpas du GTPPC et constitue donc un document de consensus.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner et à approuver le projet suivant de "Communiqué – L'engagement du meilleur café, à Bangalore" soumis par le Groupe de travail.



Cinquième réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux
136^e session du Conseil international du Café
26 septembre 2023 – 29 septembre 2023
Bangalore (Inde)

COMMUNIQUÉ

L'ENGAGEMENT DU MEILLEUR CAFÉ, À BANGALORE :

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR MOBILISER DAVANTAGE DE RESSOURCES AFIN DE PRODUIRE ET DE FOURNIR LE MEILLEUR CAFÉ AUX CONSOMMATEURS DE MANIÈRE DURABLE, RÉGÉNÉRATRICE, CIRCULAIRE ET INCLUSIVE.

NOUS, LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS SOUSSIGNÉES DE L'INDUSTRIE DU CAFÉ ET LES MEMBRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ, PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS DE CAFÉ, REUNIS À BANGALORE (INDE),
PROCLAMONS QUE :

NOUS RÉAFFIRMONS les résultats de toutes les grandes conférences et sommets des Nations Unies qui ont posé des bases solides pour le développement durable et ont contribué à façonner le nouveau programme. Il s'agit notamment de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement ; du Sommet Mondial pour le Développement Durable ; du Sommet Mondial pour le Développement Social ; et de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+ 20), en particulier les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, y compris, entre autres, le principe des responsabilités communes mais différenciées.

NOUS RÉITÉRONS, une fois de plus, notre engagement et approuvons les progrès de notre programme et de notre feuille de route communs adoptés au 2^{ème} Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et à la 129^{ème} Session du CIC en 2020 qui visent à assurer la prospérité des producteurs de café et du secteur dans son ensemble, et NOUS PRENONS NOTE AVEC SATISFACTION que les résultats et les contributions des domaines techniques de travail se rejoignent et se renforcent mutuellement.

NOUS RECONNAISSONS l'importance de la transparence autour des efforts de développement durable et du suivi des progrès réalisés par rapports à ces efforts.

NOUS SALUONS le travail du Groupe de Travail Public-Privé sur le Café, aux côtés de tous les Membres de l'OIC et parties prenantes, en fournissant des connaissances et en identifiant des

solutions partagées pour faire face à la durabilité à long terme du secteur du café. Nous réaffirmons le rôle central du Conseil International du Café dans la lutte contre les obstacles commerciaux potentiels au commerce du café.

NOUS RECONNAISSONS EN OUTRE le soutien du Groupe de travail au Conseil International du Café, à l'Organisation Internationale du Café et à toutes les parties prenantes du café, pour faire face aux opportunités et aux défis auxquels le secteur du café est confronté et pour permettre la discussion sur la mise en œuvre viable des réglementations à venir et la réalisation réussie des objectifs de durabilité sans barrières commerciales inutiles, assurant ainsi un avenir prospère pour le café.

NOUS CONVENONS de la nécessité d'assurer la diversité des origines et des producteurs de café et de la nécessité de prévenir une marginalisation accrue des petits exploitants. Le commerce international doit motiver l'ensemble du secteur à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies et à mettre en œuvre les normes et principes de gouvernance environnementale et sociale, ainsi que les engagements de la feuille de route du Groupe de travail.

NOUS RECONNAISSONS le travail qui a récemment commencé sur le Fonds/Facilité pour la durabilité et la résilience du Café (Fonds C-SR). Nous reconnaissons le soutien du Centre du commerce international (ITC) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour les activités initiales ;

NOUS RECONNAISSONS qu'il est crucial de mobiliser des ressources publiques et privées plus importantes afin de produire et de fournir le meilleur café aux consommateurs de manière durable, régénératrice, circulaire et inclusive. Il s'agit d'une action clé, comme déjà souligné dans la Déclaration de Londres et la feuille de route du Groupe de travail, pour assurer un investissement durable, soutenu et responsable dans les communautés du café ;

NOUS EXHORTONS l'ensemble de la communauté mondiale du café – des gouvernements Membres de l'OIC et des membres du Groupe de travail aux institutions de soutien, au secteur privé, aux agriculteurs et aux organisations d'agriculteurs, à la communauté internationale des donateurs, aux partenaires de développement et à la société civile – à intensifier leurs efforts pour collaborer et éviter les doubles emplois dans les actions et initiatives tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin d'atteindre notre objectif commun d'un secteur du café durable, inclusif et, surtout, prospère qui fournit le meilleur café aux consommateurs mondiaux.

NOUS NOUS ENGAGEONS ET NOUS NOUS PROMETTONS:

DE CONTINUER À SOUTENIR les pays producteurs de l'OIC et les producteurs de café dans la compréhension et la mise en œuvre des exigences réglementaires, en particulier en encourageant les initiatives des pays producteurs par la création et le transfert de connaissances et d'outils de mise en œuvre issus de la recherche et des discussions soutenues par les États Membres de l'OIC, l'Organisation Internationale du Café et le Groupe de Travail.

D'AIDER DAVANTAGE les pays producteurs de café qui demandent du soutien à évaluer leurs écarts de revenu minimum vital et de prospérité et à tirer parti des informations recueillies par le biais du Groupe de travail pour mobiliser les secteurs public et privé afin d'aider à combler ces écarts, à accroître la durabilité et à apporter la prospérité aux producteurs de café ;

DE S'ENGAGER ACTIVEMENT dans les efforts visant à mobiliser des ressources publiques et privées supplémentaires et continuer à explorer les options et les possibilités d'établir un mécanisme de financement mondial pour la durabilité et la résilience du secteur du café, qui est une pierre angulaire de la feuille de route du Groupe de travail, afin de permettre une transformation durable et percutante du secteur qui profite à toutes les parties prenantes, des petits caféiculteurs aux consommateurs ;

D'ACCÉLÉRER la mise en œuvre de la feuille de route dans tous les domaines de travail convenus.

DE SE RÉUNIR à nouveau en 2024 pour réfléchir aux progrès et prendre des décisions sur les ajustements et modifications nécessaires.

Bangalore, 26 et 29 septembre 2023

Signé par le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

Signé par le Conseil international du Café

La Déclaration de Londres a été signée par :

ECOM Trading JDE Peet's N.V. Illycaffè S.p.A. Lavazza S.p.A. Louis Dreyfus Company Mercon Coffee Group Nestlé S.A. Neumann Kaffee Gruppe	Ofi Starbucks Coffee Company Sucafina Sucden Tchibo Volcafe
---	--

Et soutenue par :

Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños(as) Productores(as) y Trabajadores(as) de Comercio Justo/ (CLAC) European Coffee Federation (ECF) Fairtrade International Global Coffee Platform (GCP) Hanns R. Neumann Stiftung	IDH the Sustainable Trade Initiative National Coffee Association of the USA (NCA) Oikocredit Rainforest Alliance Rusteacoffee Specialty Coffee Association (SCA) Sustainable Coffee Challenge (SCC) - Conservation International (in their capacity to convene and facilitate the SCC)
--	--

À propos du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)

En septembre 2018, le Conseil international du Café a adopté la Résolution 465 sur le "niveau des prix du café" lors de sa 122^e session à Londres. Il s'est ensuivi un dialogue à l'échelle du secteur, mené par l'OIC avec les parties prenantes du secteur concerné et la communauté internationale au sens large, sur le niveau des prix du café. Cela a abouti à l'élaboration d'une Déclaration d'intention commune des parties prenantes des secteurs privé et public sous la forme de la "Déclaration de Londres" qui a été signée l'année suivante en septembre 2019 par 12 entreprises du secteur privé et saluée par la 125^e session du Conseil, qui a adopté la Résolution ICC-125-10 demandant à l'OIC de créer un groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC).

Le GTPPC est actuellement composé de 19 "sherpas" du secteur privé - représentants les entreprises signataires, du Comité consultatif du secteur privé de l'OIC et les entités chargées de la durabilité du café Global Coffee Platform (GCP) et Sustainable Coffee Challenge (SCC) - et de 17 représentants du secteur public des pays Membres de l'OIC, tant importateurs qu'exportateurs. L'objectif du GTPPC et de ses Domaines techniques de travail (TW) est de mettre en œuvre la Résolution 465 et la Déclaration de Londres, faisant ainsi progresser activement les travaux du dialogue à l'échelle du secteur initié et mené par l'OIC. L'objectif ultime du Groupe de travail est de dégager un consensus sur les questions et mesures prioritaires à soumettre à l'examen du Conseil international du Café et du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et de le mettre en œuvre pour assurer un avenir durable et prospère aux producteurs de café et au secteur dans son ensemble.

Le GTPPC est un modèle innovant et unique de dialogue public-privé visant à mobiliser des efforts et des ressources pour que tous s'engagent, parviennent à un consensus et passent à l'action, mais il laisse une certaine souplesse pour élever les initiatives individuelles et communes existantes en matière de durabilité du secteur du café et, surtout, il comble les lacunes là où aucune initiative n'existe encore. Les progrès accomplis par rapport aux engagements et aux cibles sont signalés via le Commitment Hub du Sustainable Coffee Challenge (SCC) (<https://www.sustaincoffee.org/hub-report>) et le site Web du Groupe de travail (<https://icocoffee.org/the-coffee-public-private-task-force/>).

À propos du Conseil international du Café

Le Conseil est l'autorité suprême de l'Organisation ; il est composé des représentants de tous les pays Membres. Le Conseil se réunit en mars et en septembre pour discuter des questions liées au Café, approuve les documents stratégiques et examine les recommandations des organes consultatifs et des comités.

Les sessions du Conseil sont l'occasion pour les délégués d'avoir des contacts de haut niveau avec les acteurs de l'industrie mondiale du café. Les représentants viennent de ministères, de comités et fédérations du café et d'ambassades ; ils sont assistés de suppléants qui viennent de l'industrie ainsi que de conseillers.



Les décisions sont généralement prises par consensus. Cette pratique est importante pour que les mesures qui ont un impact important sur le café (par exemple, qualité et projets) bénéficient du plus large soutien possible.

A propos du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

Le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux est un forum de hauts dirigeants d'entités du secteur privé signataires de la Déclaration de Londres de 2019 sur « les niveaux de prix, la volatilité des prix et la durabilité à long terme du secteur du café » et établi comme la réponse du secteur privé à la Résolution 465 du CIC publiée le 20 septembre 2018. Le Forum se réunit chaque année avec les Membres de l'OIC, les parties prenantes concernées par le café et les partenaires de développement pour examiner les résultats attendus du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) tel que défini à l'article 35 de l'Accord international de 2022 sur le Café.